

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la protection de l'environnement à La Réunion, à la Maison du Parc national de La Réunion le 21 août 2014.

Monsieur le Président du parc national,

Monsieur le Président de tous les parcs nationaux de France, qui nous faites l'honneur de venir ici pour cette inauguration et qui témoigne ainsi de la volonté de notre pays, non seulement de préserver l'environnement, mais de promouvoir, le patrimoine qui est le nôtre, comme un outil touristique, éducatif, économique.

Monsieur le Président de la Région, qui agit pour que ce parc soit pleinement utilisé,

Mesdames et Messieurs les élus parlementaires,

Mesdames et Messieurs qui administrez le parc et qui agissez pour que vous puissiez disposer des moyens correspondants j'ai bien entendu les réflexions de votre Président,

Messieurs et Mesdames les agents du parc, qui venez de toutes les régions de France, beaucoup de La Réunion grâce à des dérogations apportées à une loi de la République (mais c'était bien notre intention : faire en sorte que les Réunionnais qui ont toutes les qualités pour occuper un certain nombre de responsabilités, puissent accéder aux missions prévues par le parc).

Je voulais être ici parmi vous pour inaugurer, avec retard, un très bel édifice, une très belle maison, avec une qualité architecturale exceptionnelle et pour saluer l'invention de nombreux procédés pour que nous soyons à la même température, quelles que soient les saisons, pour que la chaleur d'un moment puisse être utilisée pour l'ensemble de la journée. Sans compter cette bataille continuelle contre la pluie ! Non pas pour l'arrêter il n'y a aucune recette, j'en sais quelque chose mais pour faire en sorte que vous puissiez conjurer ses méfaits. Même si elle apporte aussi ses bienfaits.

Je voulais être là parce que l'inauguration de la maison du parc marque une étape importante pour La Réunion. L'un de vos principaux atouts, ce n'est pas le seul, c'est la richesse de votre environnement. Vous n'êtes pas un conservatoire, vous n'êtes pas un espace qu'il conviendrait simplement de protéger. Vous avez un devoir, qui est de le préserver, mais aussi de le promouvoir, de le valoriser.

Le parc national est aujourd'hui regardé comme un territoire d'exception. Il contribue à l'attractivité de l'ensemble de l'île et à la renommée internationale de la France. Chaque fois qu'il y a une distinction (en l'occurrence la distinction exceptionnelle de l'UNESCO) pour un paysage (en l'occurrence ici les Hauts de La Réunion), et une inscription au patrimoine mondial de l'humanité, c'est une chance pour la France. Vous êtes une chance pour la France. Pas parce que vous êtes héritiers d'une nature. Mais parce que vous devez être les investisseurs de cette nature. C'est le sens des objectifs que vous portez à travers le parc. Il lui fallait une maison pour pouvoir rayonner, une maison pour accueillir les agents, une maison pour recevoir du public, une maison pour faire en sorte que la biodiversité soit conservée et préservée.

Je sais quelle est la difficulté des missions remplies par les agents du parc. C'est la raison pour laquelle je tenais à saluer leur travail. Ils diffusent des connaissances, un savoir. D'une certaine façon, ils ont une responsabilité éducative. Ils ont également un rôle de police, c'est-à-dire de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'atteinte fortuite ou délibérée à la nature. Ils ont une mission de médiation : rencontrer le public. Lui dire là où il est. Ce qu'il peut comprendre

mission : reconnaître le paysage, reconnaître les lieux, ce que l'on peut comprendre.

Tout à l'heure, quand je suis monté sur la terrasse, on m'a dit qu'on allait me « faire lire le paysage ». Pas le faire voir, le faire lire, le faire comprendre, savoir d'où il vient, comment il a été construit, comment ses volcans se sont créés, comment ils ont régressé le vieux volcan, le jeune volcan et comment tout cela fait la nature. C'est le rôle des agents de pouvoir aussi accueillir un public scolaire. Je sais quelle est votre ambition. Que toutes les écoles, que tous les établissements viennent, à un moment ou à un autre dans les parcours des élèves, ici dans cette maison ou dans le parc.

Il convient néanmoins qu'il y ait un équipement. C'est ce que vous avez choisi de faire, un équipement qui devait ressembler à la nature, qui devait ressembler aussi à la mission du parc. C'est ce que vous avez réussi. Je sais que vous tenez aussi vos réunions du Conseil d'administration ici. Alors je vais dire un mot des administrateurs. Lourdes responsabilités là aussi ! Parce que siègent là toutes les collectivités, toutes les représentations diverses. Vous êtes tous dépositaires du développement de ce qu'on appelle « les Hauts ». Il y a un conseil scientifique, il y a un conseil économique social et culturel qui vous accompagnent. Vous êtes ici tous rassemblés.

Vous êtes ici non seulement des représentants et des gestionnaires, mais aussi des missionnaires du parc. Vous contribuez à sa qualité et surtout à ses investissements. Le parc national a cette spécificité à La Réunion, c'est qu'il recouvre les trois quarts du territoire. Je me demande d'ailleurs pourquoi le quart n'a pas été englobé je ne veux pas ici créer des difficultés supplémentaires, mais c'est l'ensemble de La Réunion qui se trouve être un territoire d'exception ! En même temps, c'est l'ensemble de La Réunion qui se trouve être associé à la responsabilité de l'avenir du Parc. L'avenir des Hauts, c'est l'affaire de tous les Réunionnais.

Il y a toujours un débat quand il y a un parc national je parle ici devant son plus haut représentant et c'est vrai pour toute protection de la nature c'est la crainte, notamment des acteurs économiques, qu'il puisse y avoir une entrave, c'est l'inquiétude, notamment des élus, qu'il puisse y avoir des empêchements pour l'urbanisation. Monsieur le maire en sait quelque chose sa commune a le plus prospéré, le plus augmenté ces dernières années tout en respectant les contraintes environnementales. C'est d'ailleurs finalement la démonstration qu'il convient d'apporter. Il est possible d'être dans un espace qui doit être protégé, qui doit être valorisé, qui doit être respecté et en même temps de pouvoir se livrer des activités économiques et de pouvoir accueillir de la population.

La Réunion connaît une progression démographique rapide, il y aura 1 million d'habitants à l'horizon 2025-2030. C'est un défi. Nous savons que la démographie est à la fois une science exacte puisque nous savons parfaitement ce que sera la population dans quinze ans ou dans vingt ans, mais nous avons aussi à utiliser la démographie comme une maîtrise de notre propre avenir car c'est une responsabilité de l'ensemble des Réunionnais. L'affaire du parc c'est l'affaire de tous, mais aussi de l'Etat. L'Etat a pris sa part. Il a pris sa part sur le plan financier, il a pris sa part aussi sur le plan de la législation. L'Etat restera à vos côtés tout au long des prochaines années. Cela vaut pour le parc des Hauts, cela vaut pour l'ensemble des parcs nationaux. Nous aurons un texte de loi qui sera bientôt devant le Parlement. Il sera sur la biodiversité avec la création d'une Agence nationale de la biodiversité. C'est là aussi un appui qui vous sera apporté. Il pourra contribuer à coordonner davantage les moyens et à faire en sorte qu'ils puissent être utilisés véritablement pour les objectifs que vous êtes assignés.

Je le disais, le parc n'est pas un espace qui doit être privé de vie, au contraire. Ce n'est pas un territoire sous cloche, ce n'est pas un endroit où la nature mettrait en retrait les hommes et donc l'économie. D'où l'importance de la charte qui va être portée. Cette charte va être celle du parc, des collectivités locales et de l'Etat. Elle doit combiner les impératifs de la protection de l'environnement et les enjeux du développement au bénéfice de la population et de tous les acteurs : les agriculteurs, les artisans, les forestiers, les promoteurs touristiques, les randonneurs. Il faut créer une communauté qui ait le même intérêt et qui puisse avoir, grâce au parc, une valorisation de leur propre initiative ou de leur propre action.

Voilà pourquoi nous avons besoin de cette démarche collective. Je serai très attentif à ce que

cette charte pourra porter dans les prochaines années. C'est votre patrimoine que vous avez ici entre les mains. Ce parc est un atout considérable pour La Réunion. C'est aussi un sujet de fierté : entendre les agents du parc parler de cette nature, c'est comprendre qu'ils l'ont au coeur, qu'ils la connaissent, qu'ils ont toujours la crainte qu'elle puisse être abimée vous évoquiez un certain nombre d'invasions qui peuvent détruire des espèces, des faunes, des flores En même temps, vous avez le souci de faire comprendre ce qu'est cette nature.

Soyez fiers et considérez que l'environnement, le patrimoine, c'est un outil de développement économique social culturel, touristique. La Réunion ne peut pas être simplement un lieu classé au patrimoine mondial de l'humanité. La Réunion doit faire en sorte que son patrimoine, sa nature, ses faunes, ses flores d'exception puissent être au service d'un processus de développement. Dans le cadre d'un contrat que nous aurons à travailler entre l'Etat et la région, il conviendra de faire du développement environnemental un élément majeur de ce que nous aurons apporté ensemble.

Plus largement, les Outre-mer, avec les parcs nationaux de La Réunion, de la Guyane, de la Guadeloupe, sont de formidables instruments de préservation de la biodiversité mondiale, ce qui est une responsabilité pour la France. La France a cette faveur, liée à l'histoire et liée à la géographie, d'être présente sur tous les océans, sur tous les continents, d'avoir la deuxième façade maritime du monde et d'être une grande puissance maritime. Il convient que les Français sachent quelle est la force de leur pays, que nous sommes la deuxième puissance maritime, avec cet espace qui nous est offert, avec une mer qui n'a pas fini de révéler toutes ses richesses Je ne parle pas simplement du gaz, du pétrole, ou de certaines matières premières, y compris l'énergie qui viendra de la mer. C'est pour la France une capacité de développement considérable pour les prochaines années.

L'Outre-mer nous apporte cette faveur de la nature. Il y a 10% de la superficie des récifs coralliens du monde entier qui sont dans les Outre-mer de la France, de la République française. Les Outre-mer constituent des territoires particulièrement propices au développement durable. Il va y avoir, dans quelques jours, la discussion au Parlement de la loi sur la transition énergétique. C'est une loi majeure. C'est sans doute l'une des grandes lois du quinquennat, car il s'agit, non pas simplement de prévoir pour quelques années, mais pour quelques décennies notre avenir, de savoir ce que nous faisons pour économiser l'énergie et quelle part nous réservons aux énergies renouvelables, aux énergies fossiles, à l'énergie nucléaire

Les Outre-mer seront particulièrement concernées par cette loi. Parce que ici, dans les Outre-mer, il y a des formes d'énergie qui sont respectueuses de l'environnement et qui peuvent permettre de rendre autosuffisants les territoires de l'Outre-mer en matière énergétique. Par exemple, La Réunion a expérimenté l'un des tout premiers générateurs d'électricité fonctionnant grâce au principe de l'énergie thermique des mers. C'est un procédé exceptionnel. Je ferai en sorte que ce procédé, qui produit de l'électricité à travers les mers, puisse être un atout de plus pour la France.

De la même manière, le gouvernement va s'employer à mettre en place les conditions de réussite du projet de SWAC. Je ne sais pas pourquoi cela s'appelle SWAC Parce que c'est de l'anglais ? Je ne parlerais pas anglais ici Ce procédé permet d'utiliser l'eau froide des profondeurs pour climatiser les bâtiments publics. Cela sera fait notamment, j'y reviendrai, dans l'agglomération de Saint Denis. Cela sera une première mondiale.

Je sais aussi quelle est la place du photovoltaïque à La Réunion. Quand j'ajoute ce que la mer peut produire d'électricité, ce qu'elle peut faire pour la climatisation, ce que nous pouvons faire également grâce au soleil et la filière canne (j'étais ce matin dans une usine qui sera pérennisée autour de la filière canne et qui elle-même produit de l'électricité pour La Réunion) Grâce aux Outre-mer, l'industrie française des énergies renouvelables sera considérablement stimulée. Nous pourrons être même un modèle pour d'autres utilisations de cette forme d'énergie partout dans le monde. Je crois que cela sera un élément de la loi de la transition énergétique.

Voilà, partant de simplement la nature, de ce qu'elle nous impose comme devoir la préserver, la protéger, la conserver ce que nous pouvons imaginer pour le développement de notre pays. Merci

au parc national de l'avoir compris, merci à tous ces acteurs de travailler pour rendre La Réunion plus belle et pour que la France soit également plus forte.